POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'Alliance des villes s'oppose aux nouveaux tarifs douaniers américains visant les produits canadiens

CHICAGO, ILLINOIS – 22 juillet 2026 – Aujourd'hui, l'Alliance des villes des Grands Lacs du Saint-Laurent exprime sa ferme opposition à l'annonce faite cette semaine concernant la possibilité d'imposer de nouveaux tarifs douaniers américains de 50 % sur les produits canadiens en vertu de l'article 338 du *Tariff Act* of 1930. Si ces tarifs supplémentaires étaient mis en œuvre, ils compromettraient davantage la stabilité des relations commerciales entre les États-Unis et le Canada, d'autant plus qu'ils s'appliqueraient à des produits qui étaient auparavant exemptés de tarifs douaniers en vertu de l'Accord Canada–États-Unis–Mexique (ACEUM).

« L'Alliance des villes demande aux États-Unis de reprendre des négociations de bonne foi afin de préserver l'ACEUM, un accord commercial qui contribue de façon importante à la sécurité nationale des États-Unis et à notre économie régionale de 9 300 milliards de dollars américains dans la région des Grands Lacs », a déclaré le maire Cavalier Johnson de Milwaukee, Wisconsin, actuel président de la Great Lakes and St. Lawrence Cities Initiative (*l'Alliance des villes – É-U.*). « Les parties devraient chercher à renforcer la capacité de l'ACEUM à continuer de favoriser la prospérité économique de nos entreprises et de nos populations, plutôt que de prendre des mesures unilatérales qui augmentent les coûts et entretiennent l'incertitude commerciale. »

Plus tôt cette année, les membres américains et canadiens de l'Alliance des villes ont adopté des résolutions respectives intitulées « Renforcer l'Accord Canada-États-Unis-Mexique pour soutenir la prospérité économique dans la région des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent ». Cette résolution demandait aux États-Unis et au Canada de demeurer partie à l'ACEUM tout en poursuivant la mise en œuvre de dispositions visant à renforcer la résilience des chaînes d'approvisionnement et la compétitivité économique.

Consultation la résolution canadienne